

**SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE,  
OSSAU, ET DE LEURS AFFLUENTS**

---

**CONSEIL SYNDICAL**

**SEANCE DU JEUDI 8 MARS 2018  
18H**

---

# **ORDRE DU JOUR DU CONSEIL SYNDICAL**

**JEUDI 8 MARS 2018**

- Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 13 Décembre 2017.
1. Installation de la structure
  2. Questions diverses

# SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

---

## SEANCE DU Jeudi 8 Mars 2018

---

L'an deux mille dix huit, le huit mars à dix huit heures, le Conseil Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, doyen d'âge.

Date de la convocation : Mercredi 28 Février 2018

Secrétaire de séance : Sylvain MAUDOU

### Présents :

MM. LAURONCE Michel, HOEPFFNER Michel, MAUDOU Sylvain, Mme GAUCHER Michelle, MM CASABONNE Pierre, LABARTHE André, Mme POTIN Maïté, M. BERNOS André, Mme MIRANDE Martine, MM. PATIE Frédéric IDOMENEE Jean-Jacques, NAVAILLES Michel, CONTOU-CARRERE Michel, ARRIBERE Daniel, BALDAN Patrick, FRANÇAIS Hubert

### Suppléants :

OLYMPIE Jean-Yves	suppléant de MEDARD Elisabeth
LOUSTAU Didier	suppléant de CONGUES Christophe
LARBIOU Jean-Michel	suppléant de SERNA Etienne

### Pouvoirs :

### Excusés/absents :

MM. CACHELOU Frédéric, CLAVERIE Pierre, Mme DUSSARRAT Corinne, MM. HOUSSAYE Robin, MAUNAS Patrick, BURS Gérard, LETOILE Serge, LAUGA Michel, Mme CAMPELLO Lydie, MM. TEULADE Alain, CASTILLON Henri, MIRANDE David, MIQUEU Pierre,

## COMPTE RENDU DES DEBATS

Le compte-rendu de la séance du 13 Décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur MAUDOU est désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### Délibération N°1 – 08/03/2018 : Installation de l'Assemblée

Monsieur LAURONCE expose le contexte de la séance.

Il précise la composition du conseil syndical qui tient compte de l'adhésion en représentation substitution de deux EPCI (CCHB et CCBG), devenus compétents en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le principe de la représentation substitution implique pour chaque EPCI la représentativité suivante :

EPCI	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2018	A partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2018
CCHB	15	29 15 (CCHB) + 8 (communes d'Aspe adhérentes) + 6 (communes de Barétous adhérentes).
CCBG	3 Représentation/substitution au 1/01/2018	3
Accous	1	0
Bedous	1	0
Borce	1	0
Cette-Eygun	1	0
Escot	1	0
Etsaut	1	0
Lées-Athas	1	0
Osse en Aspe	1	0
Ance-Féas	2	0
Aramits	1	0
Arette	1	0
Issor	1	0
Lanne en Barétous	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

Le Président rappelle la composition du bureau :

Le bureau du SMGOAO est composé du Président et de 6 Vice-Présidents (chacun représentant un sous bassin versant du territoire) :

- Le Président : Michel LAURONCE
- 1<sup>er</sup> Vice-Président : André LABARTHE
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : Michelle GAUCHER
- 3<sup>ème</sup> Vice-Président : Michel HOEPPFNER
- 4<sup>ème</sup> Vice-Président : Hubert FRANÇAIS
- 5<sup>ème</sup> Vice-Président : Michel CONTOU-CARRERE
- 6<sup>ème</sup> Vice-Président : Sylvain MAUDOU

Puis le Président explique qu'il convient de procéder à une séance d'installation qui fait suite à la prise de compétence GEMAPI par les EPCIs membres et au processus de représentation / substitution des EPCIs aux communes qui étaient membres à titre individuel du SMGOAO.

Les EPCIs ont confirmé et conforté leurs représentants au sein du conseil.

Les membres du Bureau lors de la séance du 26 février ont confirmé leur volonté de poursuivre leur mission.

Cette séance d'installation, peut donc se traduire par la reconduction de l'équipe en place pour une durée de 4 mois dans l'attente de la mise en place des nouveaux statuts du SMGOAO qui seront soumis au vote du conseil fin mars.

Dans ces conditions et avec l'accord des vice-présidents, le Président propose de reconduire l'équipe composée des membres précités.

Oùï cet exposé,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la composition et la reconduction du Bureau telles que présentées

Ainsi délibéré à Oloron Sainte-Marie, le 8 Mars 2018

\*\*\*\*\*

Questions Diverses : RAS

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H45

Le secrétaire de séance,



Sylvain MAUDOU

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Sylvain MAUDOU", written over a horizontal line.

